



COMMUNIQUE

<http://musique.fing.org>

Débat public libre et ouvert

Musique & Numérique : la carte de l'innovation

16 juin 2006

La Fing lance avec l'ADAMI et la SPEDIDAM un débat public libre et ouvert permettant une réflexion ouverte, sans aucune exclusive, à tous les acteurs, entreprises, associations, organismes publics ou parapublics, chercheurs, innovateurs, artistes, citoyens, sur la question de la **création de valeur par l'innovation dans l'industrie musicale**.

*Face à la résistance des échanges de musique sur les réseaux P2P et ailleurs, peut-on trouver dans l'innovation (création, distribution, service, relation avec le public, tarification...) des voies marchandes pour recréer de la valeur au bénéfice de toute la filière musicale ? De telles innovations pourraient-elles générer des revenus significatifs pour toute la filière musicale, même si subsiste un volant significatif d'échanges sur les réseaux P2P ? Autrement dit, peut-on **concurrencer l'échange de fichier en créant de la valeur** ?*

Tout en s'inscrivant inévitablement dans l'actualité du sujet, ce débat n'a pas pour objectif de prendre position pour ou contre les mesures techniques de protection, ou la licence globale. La Fing elle-même continuera de s'interdire toute prise de position publique à propos des débats législatifs en cours, en particulier autour du projet de loi DADVSI. Tous les documents produits seront publics et ouverts au débat.

Il s'agit ici d'explorer une voie complémentaire : celle de la création de valeur économique par l'innovation :

- Quelles formes commerciales pourraient cohabiter avec les échanges de fichiers entre particuliers (contrôlés ou non) ? Des modèles innovants de distribution et de valorisation peuvent-ils concurrencer le P2P et produire de la valeur au bénéfice des artistes et des nécessaires intermédiaires de la filière ? L'exemple des sonneries pour mobile incite à penser que oui, mais sera-ce suffisant ? La Fing s'efforcera d'explorer les modèles d'affaires les plus innovants du moment, d'où qu'ils viennent.
- Le potentiel économique des formes commerciales innovantes de distribution musicale est-il suffisant pour remettre le secteur sur le chemin de la croissance, même si subsiste un volant important d'échanges non commerciaux sur les réseaux P2P ?

- Quelles conséquences ces innovations auront-elles sur la répartition des revenus au sein de la filière, ainsi que sur l'émergence de relations nouvelles entre les artistes et leur public ?

Ce travail contribuera en outre :

- A mieux comprendre la manière dont le public choisit et écoute aujourd'hui la musique, et dont il perçoit la consommation musicale ;
- A mettre à la disposition de chacun des exemples concrets de nouveaux modèles de création, production, distribution – et à valoriser les initiatives françaises et européennes dans le domaine.

Un projet ouvert

La Fing a pu entreprendre ce travail grâce au soutien financier de l'Adami (Société civile pour l'administration des droits des artistes et musiciens interprètes) et de la Spedidam (Société de perception et de distribution des droits des artistes-interprètes de la musique et de la danse).

Un comité élargi d'experts, quelles que soient les positions qu'ils adoptent ou adopteront dans les débats législatifs en cours, est constitué autour de l'ACSEL (Association pour le commerce et les services en ligne), la FEDUROK (Fédération de lieux de musiques amplifiées et actuelles), le GESTE (Groupement des éditeurs de services en ligne), le SNEP (Syndicat national de l'édition phonographique), l'UFC Que Choisir (Union fédérale des consommateurs), l'UNAF (Union nationale des associations familiales) et l'UPFI (Union des producteurs phonographiques français indépendants).

Ce travail n'a pas pour objectif de formuler des recommandations aux pouvoirs publics. Son objectif est d'explorer d'autres voies économiques de résolution des problèmes que rencontrent les acteurs de la filière musicale, qu'il s'agisse des artistes, des producteurs, des diffuseurs, des distributeurs, etc. Chacun sera libre d'en tirer les conclusions qu'il jugera bon dans sa propre action.

Un séminaire de réflexion organisé le 16 mai 2006 a permis de jeter les bases du débat public, visant à faire le point et à débattre sur les axes importants à aborder.

Contribuer, proposer, débattre, découvrir, créer, ...

Jouons la carte de l'innovation pour créer de la valeur dans l'industrie musicale !

Découvrez les questions proposées en ligne → <http://musique.fing.org>

Contacts

FING :

Daniel Kaplan : Délégué Général, 01 43 38 62 62 / dkaplan@fing.org

Arnaud Klein : Chef de projet, 06 73 44 06 25 / aklein@fing.org

Fabien Eychenne : Chargé de mission, 01 43 38 62 62 / feychenne@fing.org

ADAMI :

Catherine Boissiere : cboissiere@adami.fr / 01-44-63-10-34 / 06-82-65-83-20

SPEDIDAM :

Lionel Thoumyre : lionel.thoumyre@spedidam.fr / 01 44 18 58 54

Dossier de presse : contacter Arnaud Klein, 06 73 44 06 25 / aklein@fing.org

A propos de la Fing

www.fing.org / www.internetactu.net

La FING est un projet collectif et ouvert dont l'objet consiste à repérer, stimuler et valoriser l'innovation dans les services, les applications et les usages de l'internet de demain.

La FING est à la fois un réseau, un lieu d'échange et d'émergence d'idées nouvelles, un porte-parole, un veilleur, un lieu de valorisation.

Créée en janvier 2000, la FING compte aujourd'hui plus de 160 adhérents.

**Débat Public
Musique & Numérique**

**Créer de la valeur
par l'innovation**

Comité
Pilote

adami
Artistes-Interprètes
Notre talent à tous droits

SPEDIDAM

Fing

Un débat public et ouvert organisé par la Fing
16 juin 2006 – 16 septembre 2006
<http://musique.fing.org>

Comité
Experts

Association
pour le com-
merce et les
services en
ligne **ACTE**

GESTE

Disque
en France
.com

UPA

UPA